



Mot de bienvenue

Bonjour,

Voici le deuxième numéro du *Rapport du Sénat*. Nous sommes très contents des réactions que nous avons reçues au sujet du concept et du contenu de ce nouveau bulletin trimestriel.

Dans ce numéro, vous en apprendrez davantage sur les travaux que le Sénat et ses comités ont entrepris depuis l'ouverture de la 37^e législature le 30 janvier dernier. Comme la plupart d'entre vous le savent, nous avons commencé la nouvelle session avec un nouveau Président, le sénateur Dan Hays.

Sur une note moins joyeuse, nous avons fait nos derniers adieux à l'ancien Président Gildas L. Molgat. Le sénateur Molgat, législateur accompli et ami très cher, est mort subitement le 28 février, au terme d'une carrière de 30 ans au Sénat. Dans ses activités personnelles et professionnelles, le sénateur Molgat a toujours mis en valeur le rôle de défenseur des intérêts des régions et des minorités qui a été dévolu au Sénat dans la Constitution.

Ce bulletin, reflet de l'esprit d'engagement et de l'intérêt à l'égard des politiques gouvernementales, poursuit la tradition d'excellence que l'honorable Gildas L. Molgat a si bien honorée au cours de sa longue carrière publique qui s'est échelonnée sur plus de 50 ans.

Le comité de rédaction

Dans ce numéro

Forum des sénateurs	2
Hommage	2
Activités législatives	3
Activités des comités	5
Autres activités au Sénat	7
Rétrospective	7
Comités	8



En bref

Travaux du Sénat au cours du premier trimestre de 2001 (du 29 janvier au 30 mars)

Tout système a besoin d'équilibre et le système législatif n'y fait pas exception. Une chambre a pu adopter une loi trop rapidement ou des groupes intéressés peuvent juger qu'ils n'ont pas eu la chance de se faire entendre. C'est pourquoi la Constitution du Canada exige que les projets de loi reçoivent l'approbation séparée du Sénat et de la Chambre des communes pour devenir loi.

Voici les faits saillants des activités législatives récentes du Sénat. Vous trouverez d'autres renseignements à ce sujet dans les pages suivantes.

Examen des projets de loi d'initiative gouvernementale : projets de loi adoptés à la fois par le Sénat et par la Chambre des communes – 2; projets de loi d'initiative gouvernementale déposés au Sénat – 9; projets de loi reçus de la Chambre des communes – 2; projets de loi reçus de comités sans amendement – 2; projets de loi reçus de comités sans amendement mais accompagnés d'observations ou de recommandations – 1.

Examen de projets de loi d'initiative parlementaire ou émanant d'un sénateur (y compris les projets de loi d'intérêt public et les projets de loi d'intérêt privé) : projets de loi d'intérêt privé déposés au Sénat – 1; projets de loi d'intérêt public déposés au Sénat – 14; projets de loi reçus de comités avec des amendements – 1.

Forum des sénateurs



Daniel Hays, président du Sénat

Sénateur depuis plus de 16 ans et depuis peu Président du Sénat, je puis dire que l'un des aspects de mon travail qui m'apportent le plus de satisfaction est sans contredit la discussion de questions d'intérêt public avec des Canadiennes et des Canadiens de toutes les régions du pays.

Comme mes collègues, lorsque je suis appelé à examiner les mesures législatives soumises au Sénat, je puise dans l'expérience professionnelle que j'ai acquise au fil des ans – dans mon cas, comme avocat, agriculteur et éleveur. Mais c'est sur vous, qui travaillez quotidiennement dans le domaine de la santé, des transports, des affaires autochtones ou qui connaissez bien ces questions, que mes collègues et moi comptons pour élaborer des politiques publiques claires et détaillées.

Alors que j'entreprends mon mandat à la présidence du Sénat, je suis persuadé que nous pouvons resserrer la collaboration entre les législateurs et les citoyens. Je vous invite à profiter des réunions de comités, des assemblées publiques ou du *Rapport du Sénat* pour exprimer votre opinion sur la façon dont nous pouvons ensemble faire du Canada un pays où les conditions de vie, le travail et l'économie s'améliorent constamment.

Hommage au sénateur Gildas L. Molgat

(25 janvier 1927 - 28 février 2001)

Tous les membres et employés du Sénat ont été profondément attristés par le décès soudain de l'honorable Gildas L. Molgat, qui avait été nommé au Sénat en 1970 et qui avait été Président du Sénat de 1994 à 2001. À l'annonce du décès du sénateur Molgat, l'honorable Daniel Hays, Président du Sénat, a émis le communiqué suivant :



« C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de notre ancien Président, l'honorable Gildas L. Molgat. Il a été un membre des plus respectés de la Chambre haute pendant plus de trente ans, dont six à titre de Président. Son intérêt pour la procédure et son sens aigu de la justice ont fait de lui un Président remarquable. Ardent défenseur du constitutionnalisme et des droits des minorités, le sénateur Molgat était un expert reconnu en procédure législative.

La longue et distinguée carrière du sénateur Molgat a commencé en 1953 à la législature du Manitoba. Fier francophone, c'était un vrai Manitobain, un grand Canadien et un être humain exceptionnel, qui aura été pour nous une source d'inspiration.

Sa sagesse et sa gentillesse en faisaient un ami et un conseiller précieux. Sa direction éclairée lui a gagné l'admiration de tous ceux et celles qui ont eu la chance de le côtoyer. Par ses activités parlementaires internationales, le sénateur Molgat a été pour le Canada un ambassadeur d'une qualité exceptionnelle et, pour notre institution, une source de grand honneur. Nous chérirons longtemps son souvenir.

Mes collègues se joignent à moi pour offrir nos plus sincères condoléances à Allison, l'épouse du sénateur Molgat et à ses enfants Anne et Mathurin. »

Le rapport du Sénat est une publication du Sénat du Canada.

Comité éditorial : Comité sénatorial de la régie interne, des budgets et de l'administration – l'hon Richard H. Kroft (président) et l'honorable Mabel M. DeWare (co-président)

Rédactrice en chef : Diane Boucher

Collaborateurs à la rédaction : Jean Cochrane, Jasmine J. Panthaky, Barbara Reynolds

Réviseurs : David Reeves, Monique Roy

Mise en page : Rohinton J. Panthaky

Photos : Michael Bedford, Greg Kolz, Andy Shott

Courriel : sencom@sen.parl.gc.ca

Adresse Internet : www.senate-senat.ca/rapportdusénat.asp

Adresse : Édifice Chambers, 40, rue Elgin, Ottawa (ON) K1A 0A4



Activités législatives

De 1960 à 2000, le Sénat a examiné 1 733 projets de loi des Communes – du gouvernement, d'intérêt public et d'intérêt privé. De ce nombre, environ cinq pour cent :

- ▶ ont été modifiés au Sénat et renvoyés à la Chambre des communes,
- ▶ ont été carrément rejetés ou n'ont pas eu de suite au Sénat, ou
- ▶ sont morts au Feuilleton du Sénat.

Projets de loi émanant du Sénat

La plupart des projets de loi d'initiative gouvernementale qui sont examinés par le Parlement du Canada sont déposés à la Chambre des communes. Cependant, ces dernières années, le gouvernement a augmenté le nombre de projets de loi déposés au Sénat. En ce moment, par exemple, le Sénat examine trois projets de loi qui ont été déposés à la Chambre des communes et huit autres qui ont été déposés par le gouvernement au Sénat.

Les sénateurs exercent toujours leur droit de présenter au Sénat des projets de loi d'intérêt public. Depuis le début de la 37^e législature, 14 projets de loi d'intérêt public ont été présentés. Le Sénat procède actuellement à l'étude des projets de loi suivants :

S-6, *Loi visant à favoriser la prévention des conduites répréhensibles dans la fonction publique en établissant un cadre pour la sensibilisation aux pratiques conformes à l'éthique en milieu de travail, le traitement des allégations de conduites répréhensibles et la protection des dénonciateurs* (Sénateur Noel Kinsella)

Ce projet de loi institue un mécanisme pour permettre aux fonctionnaires de dénoncer en toute confidentialité des abus ou omissions dans le lieu de travail à un commissaire indépendant qui pourra mener des enquêtes à leur sujet, assurer le suivi nécessaire et faire rapport au Parlement relativement à toute irrégularité vérifiée et non corrigée. De plus, il protège ces fonctionnaires contre des mesures de représailles pour avoir dénoncé de bonne foi – ou avoir l'intention de le faire – pour des motifs raisonnables, des conduites répréhensibles au sein du lieu de travail.

S-7, *Loi modifiant la Loi sur la radiodiffusion* (Sénatrice Sheila Finestone)

Ce texte modifie la *Loi sur la radiodiffusion* afin de permettre au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes d'établir par règlement les critères d'attribution des frais relatifs aux instances devant lui et de l'autoriser à taxer ou à fixer les frais payables par les parties.

S-10, *Loi modifiant la Loi sur le Parlement du Canada (poète officiel du Parlement)* (Sénateur Jeremiah Grafstein)

Ce texte prévoit que le Président du Sénat et le Président de la Chambre des communes, agissant de concert, choisissent le poète officiel du Parlement à partir d'une liste confidentielle de trois noms soumise par un comité présidé par le bibliothécaire parlementaire et composé par ailleurs de l'administrateur général de la Bibliothèque nationale, de l'archiviste national du Canada, du commissaire aux langues officielles du Canada et du président du Conseil des Arts du Canada. Le poète officiel du Parlement rédige des oeuvres de poésie, notamment aux fins des cérémonies officielles du Parlement, parraine des séances de lecture de poésie et conseille le bibliothécaire parlementaire sur la collection de la Bibliothèque et les acquisitions propres à enrichir celle-ci dans le domaine de la culture.

S-12, *Loi modifiant la Loi sur la statistique et la Loi sur les Archives nationales du Canada (documents de recensement)* (Sénatrice Lorna Milne)

Ce texte autorise le transfert de tous les documents des recensements de Statistique Canada aux Archives nationales du Canada aux fins d'archivage. Il accorde aux généalogistes et autres recherchistes l'accès aux documents d'un recensement dès l'expiration d'un délai de 92 ans suivant celui-ci, sous réserve du droit au respect de la vie privée qu'il prévoit. Tout particulier peut ainsi se prévaloir de ce droit en s'opposant à la communication des renseignements personnels contenus dans ces documents.

S-14, *Loi instituant la Journée Sir John A. Macdonald et la Journée Sir Wilfrid Laurier* (Sénateur John Lynch-Staunton)

Ce texte désigne le 11 janvier comme « Journée Sir John A. Macdonald » et le 20 novembre de chaque année comme « Journée Sir Wilfrid Laurier ».

S-15, *Loi visant à donner à l'industrie canadienne du tabac le moyen de réaliser son objectif de prévention de la consommation des produits du tabac chez les jeunes au Canada* (Sénateur Colin Kenny)

Ce texte prévoit la constitution de la Fondation canadienne de lutte contre le tabagisme chez les jeunes, personne morale à but non lucratif créée pour le compte de l'industrie canadienne du tabac, dont le mandat est la prévention de la consommation des produits du tabac chez les jeunes au Canada. Un prélèvement serait imposé aux fabricants de produits du tabac afin de procurer à la Fondation les fonds nécessaires à la réalisation de sa mission et à l'exercice de ses activités.

S-18, *Loi modifiant la Loi sur les aliments et drogues (eau potable saine)* (Sénateur Jeremiah Grafstein)

Ce texte modifie la *Loi sur les aliments et drogues* afin d'ajouter l'eau des réseaux de distribution d'eau à la liste des aliments soumis à la réglementation et à

l'approbation fédérales. Sont toutefois exclus les réseaux qui desservent moins de 25 personnes ou qui sont exploités pendant moins de 30 jours par année. Le texte autorise l'inspection des terres qui font partie du bassin hydrographique ou de la zone d'où provient l'eau potable et autorise également l'inspection des lieux d'où peuvent s'échapper des substances susceptibles de contaminer une source d'eau potable.

S-19, *Loi modifiant la Loi sur les transports au Canada* (Sénateur Michael Kirby)

Ce texte oblige le ministre des Transports à prendre un règlement visant à contraindre les transporteurs aériens nationaux et internationaux à lui fournir des rapports sur diverses questions d'intérêt public. En outre, il permet la communication au public des rapports reçus sans qu'il soit nécessaire d'obtenir le consentement préalable des transporteurs aériens qui les ont établis.

S-20, *Loi visant à accroître la transparence et l'objectivité dans la sélection des candidats à certains postes de haut niveau de l'autorité publique* (Sénateur Terry Stratton)

Ce texte institue un comité du Cabinet chargé d'établir des critères et des procédures de nature publique, il prévoit un processus de recherche et d'évaluation des candidats et il assure un suivi parlementaire des nominations. Les nominations aux postes de gouverneur général, juge en chef du Canada, Président du Sénat, lieutenant-gouverneur d'une province, commissaire d'un territoire, juge de la Cour suprême du Canada et sénateur font l'objet d'un suivi obligatoire, tandis que les nominations aux postes de juge de la Cour fédérale du Canada et de juge d'une cour supérieure font l'objet d'un suivi facultatif.

S-21, *Loi visant à garantir le droit des individus au respect de leur vie privée* (Sénatrice Sheila Finestone)
Ce texte définit le terme « atteinte » et prévoit les critères servant à déterminer si une atteinte est justifiable. Il donne à chaque individu le droit de revendiquer et de faire valoir son droit au respect de la vie privée et de refuser de porter atteinte sans justification à celui d'autrui. Le ministre de la Justice se voit confier la responsabilité d'examiner les projets de loi et les règlements pour en vérifier la conformité, et le Commissaire à la protection de la vie privée est habilité à donner des conseils à ce sujet. Le gouverneur en conseil est autorisé à répertorier, par règlement, les pratiques qui constituent des atteintes justifiables aux termes de la loi.

S-22, *Loi portant reconnaissance du cheval de race canadienne comme le cheval national du Canada* (Sénateur Lowell Murray)
Ce texte a pour but de déclarer comme race nationale de chevaux du Canada la race de chevaux désignée comme la race canadienne. La race canadienne est arrivée au Canada en 1665, quand le roi de France a envoyé des chevaux de ses propres étables aux colons

établis en Amérique du Nord. Ces chevaux sont devenus de précieux alliés pour les colons, les aidant à assurer leur survie et leur prospérité. Depuis 1885, de nombreux efforts ont été déployés, avec succès, pour protéger les chevaux de race canadienne et leur redonner la place qui leur revient.

Les projets de loi d'initiative gouvernementale qui ont été approuvés par le Sénat sont le projet de loi S-2, Loi concernant la responsabilité en matière maritime et la validité de certains règlements, et le projet de loi S-5, Loi modifiant la Loi sur l'Administration du pont Blue Water.

Le Sénat examine actuellement les projets de loi suivants :

S-3, *Loi modifiant la Loi de 1987 sur les transports routiers et d'autres lois en conséquence*
L'objectif visé est la création d'un régime national uniforme pour les transporteurs routiers, axé sur la sécurité de ces derniers.

S-4, *Loi no 1 visant à harmoniser le droit fédéral avec le droit civil de la province de Québec et modifiant certaines lois pour que chaque version linguistique tienne compte du droit civil et de la common law*
Ce texte vise notamment à abroger les dispositions préconfédérales du *Code civil du Bas Canada* de 1866 ressortissant à la compétence législative fédérale et remplace certaines dispositions par des dispositions relatives au mariage applicables uniquement dans la province de Québec.

S-11, *Loi modifiant la Loi canadienne sur les sociétés par actions et la Loi canadienne sur les coopératives ainsi que d'autres lois en conséquence*
Ce texte modifie la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* et en constitue la première révision majeure depuis son entrée en vigueur en 1975. Il apporte des modifications aux règles relatives à la responsabilité des administrateurs et crée un nouveau régime de répartition des indemnités.

S-16, *Loi modifiant la Loi sur le recyclage des produits de la criminalité*
Ce texte modifie la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité* afin de préciser la portée de certaines dispositions de celle-ci en ce qui concerne le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada.

S-17, *Loi modifiant la Loi sur les brevets*
Ce texte modifie la *Loi sur les brevets* pour donner suite à deux décisions de l'Organe de règlement des différends de l'Organisation mondiale du commerce.

S-23, *Loi modifiant la Loi sur les douanes et d'autres lois en conséquence*
Ce texte vise à moderniser l'administration des douanes

notamment en prévoyant un traitement plus rapide des personnes et des marchandises entrant au Canada et en harmonisant les dispositions relatives au recouvrement de sommes dues en vertu de la présente loi avec celles de la *Loi de l'impôt sur le revenu* et de la *Loi sur la taxe d'accise*.

S-24, Loi visant à mettre en oeuvre l'entente conclue par les Mohawks de Kanesatake et Sa Majesté du chef du Canada concernant l'exercice de pouvoirs gouvernementaux par ceux-ci sur certaines terres et modifiant une loi en conséquence

Ce texte veille à ce que certaines terres constituent des terres réservées pour les Indiens au sens du point 24 de l'article 91 de la *Loi constitutionnelle de 1867*, mais non une réserve au sens de la *Loi sur les Indiens*. Il vise aussi à encadrer l'exercice de la compétence des Mohawks de Kanesatake en matière d'utilisation et de mise en valeur de leur territoire.

Désignation du leader de l'opposition

Le 6 février dernier, le sénateur Gerald St. Germain (Colombie-Britannique) a soulevé une question de privilège, affirmant qu'il avait droit au poste et au statut de leader de l'opposition. Il a déclaré que de ne pas accéder à sa demande serait faire fi des traditions et des précédents et constituerait une atteinte au privilège puisqu'il ne pourrait pas s'acquitter pleinement de ses fonctions.

Le sénateur Robichaud, leader adjoint du gouvernement, a souligné qu'il ne semblait pas y avoir à première vue violation du privilège parlementaire et que le fait de ne pas accorder au sénateur St. Germain le titre de leader de l'opposition ne l'empêchait aucunement d'exercer ses fonctions de sénateur. Le leader adjoint a ajouté que la pratique établie depuis longtemps au Sénat consiste à reconnaître comme opposition au Sénat le parti détenant le plus grand nombre de sièges après le parti ministériel. Il a convenu qu'il était peut-être temps de revoir l'organisation interne du Sénat et proposé que le Comité permanent des privilèges, du Règlement et de la procédure se penche sur cette question.

Dans la décision qu'il a rendue le 21 février, le Président Dan Hays a conclu que la question de privilège n'était pas fondée à première vue. En ce qui concerne le rôle du Président du Sénat, il a déclaré que le Président avait l'obligation d'appliquer le Règlement du Sénat, mais que c'est le Sénat et non lui qui avait le dernier mot en ce concerne les pratiques en vigueur. La décision du Président a été acceptée avec dissidence.

Activités des comités

Le 15 mars, le Sénat a convenu de créer deux nouveaux comités permanents, un sur la défense et la sécurité, qui comprendrait les anciens combattants, et un autre sur les droits de la personne. Jusqu'à maintenant, les questions de défense et de droits de la personne étaient examinées par le Comité des affaires étrangères, tandis que les affaires des anciens combattants entraient dans le mandat du Comité des affaires sociales, des sciences et de la technologie. À plusieurs reprises, des sous-comités ont été établis pour examiner des questions de politique générale concernant la défense et les anciens combattants.

Les nouveaux comités compteront neuf membres au lieu des 12 à 15 membres que comptent les autres comités permanents. La modification apportée au *Règlement du Sénat* afin de créer ces comités restera en vigueur jusqu'à l'adoption de la nouvelle structure des comités.

Le Comité des privilèges, du Règlement et de la procédure a reçu le mandat d'étudier la structure des comités en général et de prendre en considération les ressources humaines, l'horaire des comités, le mandat de chaque comité, le nombre total de comités et le nombre de sénateurs faisant partie de chaque comité. Il doit présenter son rapport au Sénat au plus tard le 31 octobre 2001.

Affaires étrangères (Président : sénateur Peter A. Stollery; vice-présidente : sénatrice Raynell Andreychuk)
Deux études approfondies sont en cours comprenant un examen, sur une période de deux ans, des implications pour le Canada de l'évolution de l'Union européenne. La deuxième étude, qui doit faire l'objet d'un rapport en juin 2001, portera sur les faits nouveaux en matière de politique, de questions sociales, d'économie et de sécurité en Russie et en Ukraine, et sur les politiques et intérêts du Canada dans la région.

Affaires sociales, sciences et technologie (Président : sénateur Michael Kirby; vice-présidente : sénatrice Marjory LeBreton)
Le 28 mars, le Comité, qui est chargé d'étudier l'état du système de soins de santé au Canada, a publié *Le chemin parcouru*, rapport de la première des six étapes de son étude. Ce rapport laisse entendre qu'il existe, à propos de l'assurance-maladie, de nombreux mythes qui nuisent aux possibilités d'amélioration du système de santé public et il se propose de faire la lumière sur ces mythes. Parmi les sujets abordés, mentionnons l'examen détaillé de la mise en oeuvre du régime d'assurance-maladie dans les années 1960, le rôle du gouvernement fédéral dans le financement du système de santé et les changements survenus dans les soins de santé depuis le début des années 1990, quand les

gouvernements ont réduit les dépenses dans le but d'éliminer les déficits. Le Comité a déjà amorcé la deuxième étape de son étude qui consiste à identifier les pressions qui s'exerceront sur le système de santé au cours des prochaines années.

Agriculture et forêts (Présidente : sénateur Leonard J. Gustafson; vice-présidente : sénateur John (Jack) Wiebe)

Le Comité, qui a été chargé d'étudier les répercussions du libre-échange sur le secteur agricole, a entrepris une série de réunions avec le ministre de l'Agriculture, le ministre responsable de la Commission canadienne du blé, le négociateur en chef de la Zone de libre-échange des Amériques et la Fédération canadienne de l'agriculture.

Banques et commerce (Président : sénateur Leo Kolber; vice-président : sénateur David Tkachuk)

Le 28 mars, à l'invitation du Comité, David Dodge, gouverneur de la Banque du Canada, a commenté à l'intention des membres du Comité la situation actuelle des finances nationales et internationales. M. Dodge a souligné que la confiance des consommateurs canadiens avait reculé ces six derniers mois et que le premier semestre de 2001 s'annonçait difficile pour l'économie canadienne. Il a dit prévoir toutefois un essor de l'économie au cours du second semestre. Le Comité doit entreprendre deux études, l'une sur le projet de loi S-17, *Loi modifiant la Loi sur les brevets*, qui donne suite à la décision prise par l'Organisation mondiale du commerce concernant les brevets pour les médicaments, et l'autre sur le projet de loi S-11, qui modifie la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* et en constitue la première révision majeure depuis son entrée en vigueur en 1975.

Comité spécial sur les drogues illicites (Président : sénateur Pierre Claude Nolin; vice-président : sénateur Colin Kenny)

Ce comité spécial, créé au cours de la dernière législature, revient en force. Cinq sénateurs procéderont à l'examen des politiques actuelles et des obligations internationales du gouvernement, ainsi que des stratégies adoptées par d'autres pays relativement au cannabis. Ce comité doit présenter son rapport au plus tard en août 2002.

Énergie, environnement et ressources naturelles (Président : sénateur Nick Taylor; vice-présidente : sénatrice Mira Spivak)

L'étude spéciale sur la sécurité des réacteurs nucléaires qui avait été entreprise au cours de la dernière législature tire à sa fin. En plus de mener une étude spéciale sur la politique relative aux eaux, le Comité doit organiser dans les principales villes des audiences publiques sur des questions touchant l'énergie, notamment la déréglementation de l'électricité, le plan concernant l'énergie continentale et les nouvelles technologies, et il doit aussi organiser d'autres audiences sur le projet de loi S-15, qui créerait un fonds pour renseigner les jeunes sur les dangers du tabagisme.

Finances nationales (Président : sénateur Lowell Murray; vice-présidente : sénatrice Isobel Finnerty)

Le Comité a terminé son examen du projet de loi S-6, *Loi sur la dénonciation dans la fonction publique*, qui vise à établir un cadre pour le traitement des conduites répréhensibles dans la fonction publique. Le Comité a recommandé cinq amendements qui ont ensuite été adoptés par l'ensemble du Sénat. Le 28 mars, le vérificateur général, Denis Desautels, a comparu devant le Sénat pour présenter son point de vue sur le rôle joué par le Parlement dans les comptes publics, notamment par l'examen du Budget principal des dépenses. Il s'agissait de la dernière comparution de M. Desautels à titre de vérificateur général. Le Comité a aussi tenu des audiences sur le dernier Budget supplémentaire des dépenses de l'exercice 2000-2001 et sur le budget provisoire de l'exercice 2001-2002.

Activités interparlementaires

Association parlementaire canadienne de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN)

La Commission de la défense et de la sécurité, la Commission de l'économie et de la sécurité et la Commission politique de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN ont tenu une réunion conjointe à Bruxelles du 18 au 20 février dernier. La délégation canadienne, dirigée par le sénateur William Rompkey, président de l'Association parlementaire canadienne de l'OTAN, comprenait les sénateurs Colin Kenny et Pierre Claude Nolin, ainsi que les députés Claude Bachand, Eleni Bakopanos, Leon Benoit, Carolyn Parrish et David Pratt. L'Association, qui maintient des liens avec l'Assemblée parlementaire de l'OTAN, offre aux parlementaires des 19 pays membres et des 17 pays partenaires une tribune où discuter de questions sociales, culturelles, politiques, économiques et militaires.

Forum interparlementaire des Amériques (FIPA)

La sénatrice Céline Hervieux-Payette et le député Bill Graham ont accueilli des législateurs des 27 pays d'Amérique du Nord, d'Amérique du Sud, d'Amérique centrale et des Antilles membres du FIPA, organisme rattaché à l'Organisation des États américains, réunis à l'occasion de la séance inaugurale à Ottawa, du 7 au 9 mars dernier. Les délégués du Forum se sont prononcés sur des résolutions qui seront présentées aux dirigeants lors du Sommet des Amériques qui aura lieu à Québec en avril. « Renforcer la démocratie », « Créer la prospérité » et « Réaliser le potentiel humain » étaient trois des points à l'ordre du jour.

Troisième rencontre bilatérale de l'Assemblée législative Canada-Chine (ALCC)

Le sénateur Jack Austin et le député Joseph Volpe ont dirigé la délégation canadienne à titre de coprésidents lors de la rencontre de l'ALCC qui a eu lieu à Beijing du 12 au 17 mars. La délégation comprenait les sénateurs

James F. Kelleher et Nicholas W. Taylor, ainsi que les députés Tom Wappel, Janko Peric, Inky Mark et Paul Crête. Parmi les thèmes abordés à de cette rencontre, mentionnons le développement des régions de la Chine occidentale, les lois et politiques en matière de sécurité sociale, les petites et moyennes entreprises et l'économie, l'entrée de la Chine à l'Organisation mondiale du commerce et les questions de sécurité régionale.



Autres activités au Sénat

Discours du Trône et ouverture de la législature

Le 30 janvier dernier, la gouverneure générale Adrienne Clarkson a inauguré la 37^e législature en soulignant que « ce que nous célébrons aujourd'hui par notre histoire, nos coutumes et notre symbolisme, c'est le lien vital qui unit les Canadiens et le Parlement ».

Forum pour jeunes Canadiens

L'honorable Daniel Hays, président du Sénat et la très révérende Lois Wilson ont parlé des activités du Sénat à un groupe de 150 étudiants d'écoles secondaires de tout le pays participant à une visite du Parlement le 13 mars dernier dans le cadre du Forum pour jeunes Canadiens. Depuis plus de 25 ans, ce Forum amène à Ottawa des



élèves doués pour leur donner la possibilité de se renseigner sur le fonctionnement des institutions politiques du Canada et de discuter de questions d'intérêt national.

Rencontres du Canada

Le Sénat a accueilli depuis le début de l'année plus de 1 000 étudiants participant au programme « Rencontres du Canada », un programme d'études canadiennes créé en 1982 par le Conseil pour l'unité canadienne.

« Rencontres du Canada » veut permettre aux jeunes Canadiennes et Canadiens de différents milieux et de différentes régions de mieux connaître le Canada et les grandes institutions canadiennes. Les sénateurs Rose-Marie Losier-Cool, Gérald Beaudoin, Landon Pearson, Lorna Milne, Joan Cook et Fernand Robichaud ont tous pris la parole devant les étudiants lors de leur visite de la chambre du Sénat.

Rétrospective

Changements à la direction du Sénat

À la veille de l'ouverture de la nouvelle législature, des changements se sont produits à la direction du Sénat. Le sénateur Dan Hays (Alberta) a été nommé Président, tandis que la sénatrice Sharon Carstairs (Manitoba) et le sénateur Fernand Robichaud (Nouveau-Brunswick) ont été nommés respectivement leader du gouvernement et leader adjoint du gouvernement. Le sénateur Lynch-Staunton (Québec) demeure leader de l'opposition et le sénateur Kinsella (Nouveau-Brunswick), leader adjoint de l'opposition. Le sénateur Léonce Mercier et la sénatrice Mabel M. DeWare assument les fonctions de whip pour le Parti libéral et le Parti conservateur respectivement.

Nominations

Le 8 mars, trois nouveaux sénateurs ont été nommés : les honorables Yves Morin du Québec, Elizabeth (Libbe) Hubley de l'Île-du-Prince-Édouard, et James Tunney, de l'Ontario.

Parcours

Départs à la retraite : l'honorable Betty Kennedy, le 4 janvier; l'honorable Raymond J. Perrault, le 6 février; l'honorable Raymond Squires, le 6 février. Démissions : l'honorable Eric Berntson, de la Saskatchewan, le 27 février; l'honorable Thérèse Lavoie-Roux, le 12 mars. Décès : l'honorable Gildas Molgat (Manitoba), Président du Sénat du 24 novembre 1994 au 28 janvier 2001, décédé subitement le 28 février 2001.

1^{re} session de la 37^e législature

Liste des comités sénatoriaux (29 janvier 2001)

Membres d'office: Carstairs, Sharon, ou Robichaud, Fernand; Lynch-Staunton, John, ou Kinsella, Noel A.

Affaires étrangères : Stollery, Peter A., président; Andreychuk, Raynell, vice-présidente; Austin, Jack; Bolduc, Roch; Carney, Pat ; Corbin, Eymard G.; De Bané, Pierre; Di Nino, Consiglio; Grafstein, Jerahmiel S. Graham, B. Alasdair; Losier-Cool, Rose-Marie; Poulin (Charette), Marie-P.

Affaires juridiques et constitutionnelles : Milne, Lorna, présidente; Beaudoin, Gérald A., vice-président ; Andreychuk, Raynell ; Atkins, Norman K.; Buchanan, John M.; Cools, Anne C.; Fraser, Joan; Grafstein, Jerahmiel S.; Joyal, Serge; Moore, Wilfred P.; Nolin, Pierre Claude; Pearson, Landon

Affaires sociales, sciences et technologie : Kirby, Michael, président ; LeBreton, Marjory, vice-présidente; Callbeck, Catherine S. ; Cohen, Erminie J.; Cook, Joan; Cordy, Jane Marie; Fairbairn, Joyce; Graham, B. Alasdair; Johnson, Janis G.; Pépin, Lucie; Robertson, Brenda; Roche, Douglas.

Agriculture et forêts : Gustafson, Leonard J., président; Wiebe, John (Jack), vice-président; Chalifoux, Thelma; Fairbairn, Joyce; Fitzpatrick, D. Ross; Gill, Aurélien; LeBreton, Marjory ; Milne, Lorna; Oliver, Donald H.; Stratton, Terry; Taylor, Nicholas W.; Tkachuk, David

Banque et commerce : Kolber, Leo, président; Tkachuk, David, vice-président; Angus, W. David; Banks, Tommy; Furey, George; Hervieux-Payette, Céline; Kelleher, James F.; Kenny, Colin; Maheu, Shirley; Meighen, Michael A.; Oliver, Donald H.; Setlakwe, Raymond C.

Comité de sélection : Mercier, Léonce, président, Corbin, Eymard G.; Cordy, Jane Marie; DeWare, Mabel M.; Fairbairn, Joyce; Kinsella, Noel A.; LeBreton, Marjory; Milne, Lorna; Robertson, Brenda

Énergie, environnement et ressources naturelles : Taylor, Nicholas W., président, Spivak, Mira, vice-présidente; Banks, Tommy; Buchanan, John M., Christensen, Ione; Cochrane, Ethel M.; Eyton, John Trevor; Finnerty, Isobel; Kelleher, James F.; Kenny, Colin; Sibbeston, Nick G.; Watt, Charlie

Finances nationales : Murray, Lowell, président; Finnerty, Isobel, vice-présidente; Banks, Tommy; Bolduc, Roch; Comeau, Gerald J.; Cools, Anne C.; Doody, C. William; Ferretti Barth, Marisa; Hervieux-Payette, Céline; Kinsella, Noel A.; Kirby, Michael; Mahovlich, Frank W.

Pêches : Comeau, Gerald J., président; Cook, Joan, vice-présidente; Adams, Willie; Callbeck, Catherine S.; Carney, Pat; Chalifoux, Thelma; Corbin, Eymard G.; Mahovlich, Frank W.; Meighen, Michael A.; Moore, Wilfred P.; Robertson, Brenda; Watt, Charlie

Peuples autochtones : Chalifoux, Thelma, présidente; Johnson, Janis G., vice-présidente; Carney, Pat; Christensen, Ione; Cochrane, Ethel M.; Cordy, Jane Marie; Gill, Aurélien; Pearson, Landon; Rompkey, William; Sibbeston, Nick G.; Tkachuk, David; Wilson, La très rév. Lois

Privilèges, Règlement et procédure : Austin, Jack, président; Stratton, Terry, vice-président; Andreychuk, Raynell; Bryden, John G.; DeWare, Mabel M.; Di Nino, Consiglio; Gauthier, Jean-Robert; Grafstein, Jerahmiel S.; Joyal, Serge; Kroft, Richard H.; Losier-Cool, Rose-Marie; Murray, Lowell; Poulin (Charette), Marie-P.; Rossiter, Eileen

Régie interne, budgets et administration : Kroft, Richard H., président; DeWare, Mabel M., vice-présidente; Austin, Jack; Comeau, Gerald J.; De Bané, Pierre; Doody, C. William; Forrestall, J. Michael; Furey, George; Gauthier, Jean-Robert; Kenny, Colin; Maheu, Shirley; Milne, Lorna; Murray, Lowell; Poulin (Charette), Marie-P.; Stollery, Peter A.

Transports et communications : Bacon, Lise, présidente; Forrestall, J. Michael, vice-président; Adams, Willie; Callbeck, Catherine S.; Eyton, John Trevor; Finestone, Sheila; Fitzpatrick, D. Ross; Milne, Lorna; Rompkey, William; Setlakwe, Raymond C.; Spivak, Mira

Liens

Ligne d'information du Sénat : 1-800-267-7362
Direction des communications du Sénat : (613) 992-1149
Parlement du Canada : www.parl.gc.ca
Sites Internet individuels des sénateurs : www.sen.parl.gc.ca

Sénat du Canada
Ottawa, Ontario
K1A 0A4